

CHAPITRE 4 – Renaissance, humanisme et réformes : mutations culturelles et religieuses de l'Europe

Cours 1. L'humanisme : une nouvelle manière de penser l'homme (XV^e-XVI^e siècles) (p. 130-131)

À partir du XV^e siècle, la culture européenne connaît des transformations majeures. L'humanisme rompt avec le Moyen Âge et les savoirs nouveaux sont diffusés beaucoup plus largement grâce à l'imprimerie.

A - Le retour aux sources antiques

Un mouvement né en Italie. Au XV^e siècle, l'expression *studia humanitatis* (ou « humanités ») désigne l'étude des langues anciennes : l'hébreu, le grec et le latin. L'humanisme consiste à chercher des modèles de sagesse dans les textes de l'Antiquité. Au XIV^e siècle déjà, des intellectuels italiens comme Pétrarque (1307-1374) reviennent aux auteurs de l'Antiquité. Ceux-ci sont aussi redécouverts grâce aux savants byzantins qui émigrent en Occident pour fuir les Turcs (prise de Constantinople en 1453). Au XVI^e siècle, l'humanisme se diffuse dans toute l'Europe occidentale.

L'esprit critique contre l'Université. Les humanistes remettent en cause les universités qui, sous l'autorité de l'Église, ont le monopole de l'enseignement depuis le XIII^e siècle. L'enseignement universitaire est fondé sur les commentaires de la Bible et d'Aristote par les docteurs en théologie. L'humanisme, lui, prône l'étude et la critique des textes originaux. Ainsi, en étudiant le latin, Lorenzo Valla (1407-1457)

montre que la Donation de Constantin, source officielle du pouvoir des États du pape, est un faux créé au Moyen Âge. D'autres humanistes veulent revenir aux textes originaux de la Bible, ce qui menace la Vulgate.

B - La foi en l'homme

Le rôle de l'éducation. Les humanistes sont convaincus que l'homme s'améliore par l'instruction. De nouvelles structures d'enseignement voient le jour. Ainsi, sur le modèle antique de l'Académie de Platon, des académies sont créées : la première est celle de Careggi, près de Florence (en Italie), fondée en 1462 par l'humaniste Marsile Ficin. En France, à l'initiative de l'humaniste Guillaume Budé, le roi François Ier ordonne la création d'un collège royal (actuel Collège de France) dont l'objectif est d'enseigner des disciplines que l'université ignore, comme les langues anciennes, l'arabe ou l'éloquence latine. Dans un système scolaire réservé aux hommes, les humanistes prônent l'instruction des femmes.

L'homme au centre du monde. Sans remettre en question la place de Dieu dans l'univers, l'humanisme met l'homme au centre des savoirs. L'homme n'est plus seulement un être qui a commis des péchés et qu'il faut punir, mais il devient un être plein de promesses. Les humanistes exaltent les capacités de l'homme à faire preuve d'esprit critique et à exercer son libre arbitre, c'est-à-dire à décider par lui-même.

Les débuts de la science. Dépassant parfois les seules sources antiques, les humanistes expliquent aussi le monde par l'expérimentation. André Vésale fait progresser la connaissance du corps en pratiquant la dissection. Nicolas Copernic est le premier à théoriser un nouveau système astronomique qui place le Soleil au centre de l'univers : c'est l'héliocentrisme.

C - La révolution du livre imprimé

Les caractères mobiles d'imprimerie. Au début du XV^e siècle, la gravure sur métal et la gravure sur bois (ou xylographie) se généralisent. En 1450, à Mayence, Gutenberg réalise des caractères mobiles en métal qui, juxtaposés, forment un texte. En pressant une feuille de papier sur ces caractères préalablement recouverts d'encre, il invente l'imprimerie.

La « république des lettres ». Partout en Europe, les humanistes comme Érasme (1467-1536) entretiennent des relations étroites en s'écrivant, en se rendant visite et en utilisant le latin comme langue commune. L'imprimerie diffuse rapidement leurs idées et leur donne le sentiment d'appartenir à une même communauté d'érudits.

La diffusion de la culture. Entre 1450 et 1500, l'imprimerie permet de publier plus de 35 000 titres différents. Les auteurs antiques sont très prisés par les humanistes puis, à partir des années 1520, le public découvre des auteurs nouveaux qui écrivent en langue vernaculaire. Durant le XVI^e siècle, se développent aussi des feuilles volantes imprimées contenant chansons ou discours politiques.

Cours 2. La Renaissance (XV^e-XVI^e siècles) (p. 132-133)

Aux XV^e-XVI^e siècles, les artistes italiens puis européens ont le sentiment de vivre une nouvelle période de l'histoire de l'art. Ils utilisent le terme de « Renaissance » pour décrire les bouleversements que connaît l'art, en rupture avec le Moyen Âge.

A - L'Antiquité comme nouvelle source d'inspiration

Un nouveau rapport aux vestiges antiques. Dans ses Vies d'artistes (1550), l'artiste italien Giorgio Vasari est le premier à utiliser le terme de Rinascita (ou Renaissance) pour décrire un retour à l'Antiquité. Au Moyen Âge, les monuments antiques servaient de carrières de pierres et les statues païennes étaient oubliées. À partir du XV^e siècle, ils sont protégés et la sculpture gréco-romaine fait l'objet d'un commerce florissant. À Rome, entre 1503 et 1513, le pape Jules II entrepose dans son jardin du Belvédère sa collection d'antiquités.

La redécouverte des Anciens. Les humanistes redécouvrent des textes théoriques sur l'art écrits par Platon, Aristote ou encore celui de l'auteur romain Vitruve (1^{er} siècle après J.-C.), De l'architecture. Reprenant les principes de Vitruve (solidité, utilité et beauté), l'humaniste italien Léon Alberti (1404-1472) rédige le premier traité d'architecture de la Renaissance, dans lequel il propose une définition de la beauté fondée sur l'harmonie des proportions.

De nouveaux sujets tirés de la mythologie gréco-romaine. L'art du Moyen Âge puisait son inspiration dans les récits tirés de la Bible, dans la vie des saints ou dans les

romans de chevalerie . L'art de la Renaissance s'inspire également des histoires provenant de la mythologie gréco-romaine. Les légendes tirées des textes antiques d'Hésiode, d'Homère, de Virgile ou d'Ovide sont des sources inépuisables.

B - Un renouvellement des techniques et des formes

Une nouvelle manière de représenter l'individu. En reprenant le canon décrit par Vitruve, les artistes de la Renaissance représentent un corps aux proportions équilibrées, à la différence des corps allongés de l'esthétique médiévale (doc. 1) . Les corps sont représentés nus, en rupture avec le Moyen Âge. Pour les artistes, le corps idéal est un reflet de la perfection divine. Les statues antiques redécouvertes offrent un modèle d'expression des sentiments humains à travers les mouvements du corps.

De nouvelles techniques artistiques. Les artistes inventent aussi des techniques de représentation complètement nouvelles, fondées sur les sciences. Dans son traité De Pictura (De la peinture), Léon Alberti utilise les lois de l'optique pour conférer à un tableau l'illusion de la profondeur : c'est la perspective linéaire (doc. 2) . Une autre invention venue de Flandre se généralise dans toute l'Europe : la peinture à l'huile. Utilisée d'abord par le peintre flamand Jan Van Eyck (vers 1390-1441), cette technique consiste à lier les pigments broyés avec des huiles grasses (lin, noix) pour garantir un plus bel éclat des couleurs.

C - Un nouveau statut de l'artiste

La reconnaissance de l'artiste. Au Moyen Âge, l'artiste est un artisan qui exerce une activité manuelle réglementée par une corporation. A partir du XV^e siècle, il

s'affirme en apposant sa signature au bas de la toile peinte . Certains peintres se représentent dans le tableau (comme Botticelli dans L'Adoration des mages, voir p. 127) ou réalisent des autoportraits comme Albrecht Dürer. Le peintre n'est plus un artisan anonyme mais un artiste reconnu et recherché.

Le rôle des mécènes. Les grands seigneurs de la Renaissance sont des mécènes : ils mettent leur argent et leur pouvoir au service des artistes qu'ils protègent. À Florence, Laurent de Médicis, dit le Magnifique (1449-1492), s'entoure des plus grands artistes de son temps, comme Sandro Botticelli (1445-1510) ou Léonard de Vinci (1452-1519). Le roi de France François Ier fait venir Léonard de Vinci à la cour et confie à des architectes italiens, Le Rosso puis Primatice, le soin de décorer son château de Fontainebleau pour en faire une vitrine de la Renaissance.

Cours 3. Les réformes religieuses dans l'Europe du XVI^e siècle

(p. 134-135)

Dans un climat d'angoisse spirituelle, les chrétiens d'Europe occidentale veulent réformer l'Église. Mais les solutions proposées conduisent à une division entre protestants et catholiques.

A - L'Église ébranlée

Un clergé critiqué. Tout au long du Moyen Âge, l'Église a connu de nombreuses réformes. La plus importante, la réforme grégorienne, soutenue par le pape Grégoire VII, a cherché au XI^e siècle à moraliser le clergé en le séparant plus nettement des laïcs. Mais le pape reste un chef d'État italien engagé dans la politique et les clercs sont souvent accusés de se préoccuper davantage de leur fortune que de leurs fidèles. Les humanistes dénoncent les abus du clergé et veulent revenir à un christianisme évangélique. Érasme propose en 1516 sa traduction du Nouveau Testament à partir des textes grecs, ce qui remet en cause la Vulgate.

Une forte attente spirituelle. Ces critiques sont d'autant plus fortes que les chrétiens sont de plus en plus angoissés par leur salut. Les épidémies (la Grande Peste de 1348) et les guerres sont vécues comme des châtiments divins, annonçant la fin des temps. Des formes nouvelles de piété, plus personnelles, se développent, comme la devotio moderna.

B - L'affirmation du protestantisme

Luther et la rupture avec l'Église catholique. En 1517, Martin Luther, moine allemand et professeur de théologie, publie 95 thèses qui dénoncent notamment le pape,

marchandant le salut pour financer de grands travaux à Rome. C'est le scandale des indulgences. Pour Luther, le salut ne « s'achète » pas par les œuvres : il est accordé par la seule grâce de Dieu, par la foi du croyant en cette grâce. L'imprimerie favorise la diffusion de ses idées en Allemagne et en Scandinavie. En 1521, il est excommunié, ce qui marque la rupture définitive avec l'Église catholique. En 1534, il publie la première traduction de la Bible en allemand.

La multiplication des Églises réformées. Jean Calvin (1509-1564), un Français réfugié à Genève, élabore un protestantisme plus radical que celui de Luther. Il rejette l'idée d'une présence réelle du Christ lors de l'Eucharistie au profit d'une présence uniquement spirituelle. Le protestantisme calviniste ou réformé se diffuse en Suisse, dans certains États allemands, aux Pays-Bas, en France, en Écosse, en Hongrie. En Angleterre, la reine Élisabeth Ire organise définitivement l'Église anglicane, qui adopte les dogmes protestants mais conserve une organisation et des rites proches du catholicisme.

C - Les conséquences

La Réforme catholique. Devant le succès immense de la Réforme protestante, un concile est réuni par le pape à Trente, en Italie, entre 1545 et 1563. Le concile de Trente réaffirme les dogmes de l'Église : les sept sacrements, la doctrine de la transsubstantiation, l'accès au salut par les bonnes œuvres et non uniquement par la foi. L'Église rappelle le devoir d'exemplarité des clercs et ordonne la création de séminaires pour l'éducation des prêtres. En 1540, le pape Paul III officialise la création par Ignace de Loyola de la Compagnie de Jésus. Ses membres, les jésuites, fondent des collèges à travers l'Europe pour former les élites dans l'esprit

de la Réforme catholique.

La répression. Pour tenter d'enrayer la progression du protestantisme, les souverains répondent aussi par la force. Une répression brutale s'abat sur les luthériens et réformés en France, en Espagne, dans les États italiens. Aux Pays-Bas, les persécutions organisées par l'occupant espagnol déclenchent une grande révolte en 1568.

L'idée de la paix civile. En 1555, les princes germaniques protestants imposent à l'empereur Charles Quint la paix d'Augsbourg, résumée par l'expression latine *cujus regio ejus religio*, « à chaque région sa religion ». En France, les « guerres de religion » opposent entre 1562 et 1598 protestants et catholiques. En 1598, le roi de France Henri IV signe l'édit de Nantes, qui accorde la liberté de culte aux protestants dans un royaume majoritairement catholique.

Doc 2 p. 136 : La diffusion des savoirs

Anvers, le 21 février 1517

Érasme de Rotterdam à son cher Budé, salut. [...]

La France m'a toujours été chère à plus d'un titre, mais aujourd'hui elle m'est plus agréable à un seul titre : celui de posséder Budé. [...] J'ai appris par votre ambassadeur que Paul Émile publiait enfin son Histoire de France : ce sera sans aucun doute un ouvrage absolument magistral, puisqu'il a demandé plus de vingt années de travail à un homme aussi érudit que scrupuleux. Si tu n'as pas encore eu la chance de parcourir L'Utopie de Thomas More, aie soin de l'acheter, et profite à loisir de cette lecture : tu ne regretteras pas ta peine. Les travaux de Thomas Linacre¹ vont sous peu sortir de l'atelier de Bade² : je ne peux te dire combien je m'en réjouis. Je n'attends de cet homme rien qui ne soit absolument magistral en tous points. Dieu immortel, quelle époque je vois sur le point de naître ! S'il pouvait m'être donné de redevenir jeune !

Érasme, Lettre à Guillaume Budé, 21 février 1517, trad. Raphaël Blaise.

1. Médecin (1460-1524) et humaniste anglais qui fonda la plus vieille académie de médecine d'Europe, College of Physicians, à Londres.

2. Imprimeur flamand établi à Paris, vers 1500.

Doc 3 p. 136 : Lettre de l'imprimeur Johann Froben à Érasme

Tu m'écris que tu as l'intention de venir me voir au courant de l'été prochain : j'en suis grandement heureux, et je te demande avec insistance de réaliser ce projet. [...]. Tu m'offres ton Testamentum pour une nouvelle impression : je t'en suis redevable au point que jamais je ne puis m'en acquitter. Je veillerai à ce qu'il passe aux mains des hommes aussi parfait que possible. Mais je crains que cela ne puisse pas être fait avant le prochain marché de Francfort, en partie parce que la brièveté du délai fait obstacle, en partie parce qu'il me reste à peu près quatre cents exemplaires de l'édition précédente, que, de toute façon, je dois vendre auparavant. Je travaillerai à ce qu'il soit livré au public au marché de Pâques à Francfort. [...] Si tu as quelque rejeton issu de ton esprit fertile que tu as récemment mis au monde, je demande que tu m'en fasses part : tu n'auras pas placé ta bonne action chez un ingrat. [...] Porte-toi bien, mon très cher parent par parrainage¹, et continue à m'aimer comme tu le fais.

J. Froben, Lettre à Érasme, Francfort, fin mars 1518, La Correspondance d'Érasme, éd. Aloïs Gerlo, 1975.

1. Érasme était le parrain du plus jeune fils de Johann Froben, baptisé Jean-Érasme.

Doc 5 p. 137 : Revenir aux sources des textes sacrés

Je voyais aussi que cette science de salut, recueillie à ses veines, puisée à ses sources, est beaucoup plus pure et vivante que si on la prend dans des mares et des caniveaux. Ce qu'on appelle Nouveau Testament, nous l'avons donc recensé sur la fidélité de l'origine grecque, et nous l'avons fait non pas au hasard et à la légère, mais en consultant plusieurs manuscrits des deux langues, et pas n'importe lesquels, mais les plus anciens et les plus corrects. Et puis, comme nous savions que les choses exigent qu'on procède avec piété, nous ne nous sommes pas contentés de ce scrupule, nous avons parcouru les écrits des anciens théologiens, et partant de leurs citations ou de leurs expositions, nous avons suivi la piste de ce qu'ils avaient lu ou modifié. Nous avons joint nos annotations, d'abord pour instruire le lecteur des modifications apportées et de leurs raisons ; ensuite pour débrouiller et rendre lisses les passages complexes, ambigus ou obscurs. [...] Je suis en effet tout à fait opposé à l'avis de ceux qui ne veulent pas que les lettres divines soient traduites en langue vulgaire pour être lues par les profanes, comme si l'enseignement du Christ était si voilé que seule une poignée de théologiens pouvait le comprendre, ou bien comme si le rempart de la religion était fait de l'ignorance où on la tiendrait.

Érasme, « Lettre à Léon X » et « Paraclesis » Les Préfaces au Novum Testamentum, 1516, trad. Y. Delègue et J.-P. Gillet, éd. Labor et Fides, Genève, 1990.

Doc 3 p. 138 : L'éducation selon Érasme

Toutefois nous pouvons également veiller avec soin à ce que la fatigue soit réduite à l'extrême et que, par conséquent, le dommage soit insignifiant. C'est ce qui se produira si nous n'inculquons pas aux enfants des connaissances multiples ou désordonnées, mais seulement celles qui sont les meilleures et qui conviennent à leur âge, où l'agrément est plus captivant que la subtilité. De plus, telle manière douce de les communiquer les fera ressembler à un jeu et non à un travail. Car, à cet âge, il est nécessaire de les tromper avec des appâts séduisants puisqu'ils ne peuvent pas encore comprendre tout le fruit, tout le prestige, tout le plaisir que les études doivent leur procurer dans l'avenir. Ce résultat sera obtenu en partie par la douceur et la bonne grâce du maître, en partie par son ingéniosité et son habileté, qui lui feront imaginer divers moyens pour rendre l'étude agréable à l'enfant et l'empêcher d'en ressentir de la fatigue. Rien n'est en effet plus néfaste qu'un précepteur dont le caractère amène les enfants à haïr les études avant d'être en mesure de comprendre pourquoi il faut les aimer.

Érasme, Lettre à Guillaume, duc de Clèves, « Sur l'éducation », 1529.

Doc 2 p. 139 : L'imprimerie et l'Église

Parmi les nombreux soucis qu'éprouve notre zèle, notre charge pastorale nous impose avant tout celui de veiller à ce que les initiatives de notre temps qui sont salutaires et louables soient en harmonie avec la foi catholique et conformes aux bonnes mœurs, puissent non seulement se conserver et s'accroître, mais encore se transmettre aux générations suivantes ; au contraire, que celles qui s'avèrent pernicieuses, condamnables et impies soient coupées et extirpées dans leur racine, sans qu'on les laisse jamais se répandre. [...] Nous faisons défense d'imprimer et de laisser imprimer aucun livre, traité ou écrit, quels qu'ils soient, sans en avoir au préalable demandé la permission audit maître du Sacré Palais¹ à la susdite Curie romaine² ou, en son absence, à son substitut, et hors de Rome aux Ordinaires des lieux³, et sans avoir obtenu une autorisation spéciale et expresse qui leur sera délivrée gratuitement.

Bulle « Inter-multiplices » (17 novembre 1487)

signée par le pape Innocent VIII.

1. Officier du palais du pape chargé d'approuver tout ce qui est imprimé à Rome.
2. Ensemble des personnes qui assistent le pape pour gouverner l'Église.
3. Évêques qui ont un pouvoir de justice dans leur diocèse.

Doc 2 p. 142 : La perspective par Léonard de Vinci (1452-1519)

De nombreux artistes de la Renaissance écrivent des traités pour théoriser leurs techniques nouvelles et les transmettre. Entre 1485 et 1487, Léonard de Vinci rédige des notes sur la technique de la perspective en peinture.

Quand un brouillard ou quelqu'autre qualité de l'air vous empêchera de remarquer de la variété dans le clair des jours, ou dans le noir des ombres, qui environnent les choses que vous imitez, alors n'ayez plus d'égard en peignant à la perspective des couleurs ; mais servez-vous seulement de la perspective linéaire pour les diminuer, à proportion de leur distance, ou bien de la perspective aérienne, qui affaiblit et diminue la connaissance des objets, en les représentant moins terminés et moins finis : car cette sorte de perspective fait paraître une même chose plus ou moins éloignée, selon qu'elle représente sa figure plus ou moins terminée. L'œil n'arrivera jamais par le moyen de la perspective linéaire, à la connaissance de l'intervalle qui est entre deux objets diversement éloignés, s'il n'est aidé du raisonnement qu'on tire de la perspective aérienne, qui consiste dans l'affaiblissement des couleurs.

Léonard de Vinci, *Traité de la peinture*, éd. P.-M. Gault de Saint-Germain,
Perlet.

Doc 2 p. 143 : Michel-Ange vu par Giorgio Vasari

Le peintre et architecte Giorgio Vasari (1511-1574) est le premier à rédiger des biographies d'artistes en 1550. Contemporain de Michel-Ange, il assiste à la transformation du statut de l'artisan en celui d'artiste.

Le Maître des cieux se décida à envoyer sur la Terre un génie qui fût universel dans tous les arts et dans tous les métiers et qui montrât par lui seul quelle chose est la perfection de l'art du dessin, tant pour esquisser, faire les contours, les ombres et les lumières, donner du relief aux choses de la peinture, introduire un jugement droit dans les procédés de la sculpture, enfin, en architecture rendre les habitations commodes et sûres, saines, agréables, bien proportionnées et riches dans les ornements variés. Il tint à lui donner pour patrie Florence, comme la plus digne des cités [...]. Son mérite a été reconnu pendant sa vie, et non après sa mort, comme il arrive à bien d'autres, puisque Jules II, Léon X, Clément VII, Paul III, Jules III, Paul IV et Pie IV, souverains pontifes, ont toujours voulu l'avoir auprès d'eux ; comme on sait Soliman, empereur des Turcs, François de Valois, roi de France, Charles Quint, empereur, et la Seigneurie de Venise et finalement le duc Cosme de Médicis l'ont recherché et lui ont fait des offres avantageuses, rien que pour se prévaloir de son grand talent, ce qui n'arrive qu'aux hommes de haute valeur comme lui.

Giorgio Vasari, Vies des plus excellents peintres, sculpteurs et architectes, 1550. Réédition en 1568, trad. L. Leclanché et C. Weiss, « Les cahiers rouges », Grasset, 2007.

Doc 1 p. 144 : L'éloge d'un roi humaniste

En ce qui concerne les lettres, aussi bien grecques et latines qu'hébraïques, le feu roi ne les a pas seulement honorées magnifiquement en son royaume et au-dehors, mais il les a édifiées et plantées en son peuple par ses largesses et ses libéralités. Il a entretenu et rémunéré généreusement des hommes qu'il avait remarqués et qui sont maintenant capables de lire et de traduire en tous arts et en toutes langues. Et s'il n'était pas mort si tôt, il aurait réalisé ce qu'il voulait faire : un collège de toutes disciplines, cent mille livres de rente, pour six cents boursiers pauvres écoliers. [...]

L'étude et la volonté de savoir étaient si grandes que, dès son plus jeune âge, il n'a jamais cessé de faire lire devant lui les livres sacrés et les histoires, de commander des traductions, de les faire commenter continuellement à sa table en buvant et en mangeant, à son lever, à son coucher. Il connaissait et parlait la langue française mieux que tout autre homme vivant en son royaume.

Pierre du Chastel, Sermon funèbre de François Ier, 1547.

Doc 4 p. 145 : Un artiste italien à la cour de France

Benvenuto Cellini (1500-1571) est un sculpteur italien dont le roi François Ier collectionne les œuvres.

Arrivés aux logements du roi, nous passâmes devant ceux du cardinal de Ferrare¹. Comme il se trouvait sur sa porte, le cardinal m'appela et me dit : « Notre souverain, le roi très chrétien, vous a spontanément alloué le même traitement qu'il servait au peintre Léonard de Vinci, c'est-à-dire sept cents écus par an. De plus, il vous paiera tous les ouvrages que vous ferez. De plus encore, pour votre bienvenue, il vous accorde une gratification de cinq cents écus d'or, qu'il a donné ordre de vous verser avant que vous ne partiez d'ici. » [...] Le lendemain, j'allais remercier le roi. Il m'ordonna d'établir les modèles de douze statues d'argent, dont il entendait faire autant de flambeaux, qui seraient placés tout autour de sa table. Elles devaient représenter six dieux et six déesses, et être exactement de la taille de Sa Majesté, qui n'avait guère moins de quatre brasses de hauteur².

Benvenuto Cellini, *La vie de Benvenuto Cellini écrite par lui-même (1500-1571)*, trad. M. Beaufreton, Georges Crès et Cie, 1922.

1. Hippolyte d'Este, archevêque de Milan, dit cardinal de Ferrare, est appelé en France par François Ier après la conquête du duché de Milan (1515).

2. François Ier mesurait 1,98 m.

Doc 1 p. 146 : Les critiques de Luther contre l'Église

Le 31 octobre 1517, Luther affiche sur la porte de l'église de Wittenberg des feuilles imprimées mentionnant 95 idées (ou thèses) qui s'opposent au pape et aux dogmes de l'Église.

Thèse 1 : En disant : « Faites pénitence¹ », notre Maître et Seigneur Jésus-Christ a voulu que la vie entière des fidèles fût une pénitence.

Thèse 2 : Cette parole ne peut pas s'entendre du sacrement de la pénitence, tel qu'il est administré par le prêtre, c'est-à-dire de la confession [...]

Thèse 43. Il faut enseigner aux chrétiens que celui qui donne aux pauvres ou prête aux nécessiteux fait mieux que s'il achetait des indulgences². [...]

Thèse 45. Il faut enseigner aux chrétiens que celui qui, voyant son prochain dans l'indigence, le délaisse pour acheter des indulgences, ne s'achète pas l'indulgence du pape mais l'indignation de Dieu. [...]

Thèse 54 : C'est faire injure à la Parole de Dieu que d'employer dans un sermon autant et même plus de temps à prêcher les indulgences qu'à annoncer cette Parole. [...]

Thèse 86 : Pourquoi le pape, dont le sac est aujourd'hui plus gros que celui des plus gros richards, n'édifie-t-il pas au moins cette basilique de Saint-Pierre avec ses propres deniers, plutôt qu'avec l'argent des pauvres fidèles ?

Martin Luther, extrait des 95 Thèses, 1517.

1. Volonté de se faire pardonner ses péchés par un bon comportement.
2. Dons financiers faits à l'Église en échange du pardon des péchés.

Doc 3 p. 147 : La justification par la foi

Alors que ses thèses font polémique en Europe, Luther s'explique dans un long texte qu'il adresse aux chrétiens.

Tout ceci permet de comprendre aisément pourquoi la foi possède un si grand pouvoir et qu'aucune bonne œuvre ne parvient à l'égaliser. Car aucune bonne œuvre n'est attachée à la parole divine comme l'est la foi, aucune bonne œuvre ne peut non plus agir à l'intérieur de l'âme, mais seulement la parole et la foi règnent dans l'âme : telle est la parole, telle sera aussi l'âme grâce à elle, tout comme le fer devient d'un rouge ardent comme le feu de par son union avec le feu. Ainsi nous voyons que la foi suffit à un chrétien, il n'a besoin d'aucune œuvre¹ pour se justifier. S'il n'a plus besoin d'aucune œuvre, il est certainement délié de tous les commandements et de toutes les lois : s'il en est délié, il est certainement libre. Telle est la liberté chrétienne, c'est la foi seule qui la crée, ce qui ne veut pas dire que nous puissions rester oisifs ou faire le mal, mais que nous n'avons besoin d'aucune œuvre pour nous justifier² et atteindre à la félicité [...].

Or, de même que les arbres doivent exister avant les fruits et que les fruits ne font pas les arbres, ni les bons ni les mauvais, mais que les arbres font les fruits, de même l'homme, en tant que personne, doit auparavant être bon ou mauvais avant de faire des œuvres bonnes ou mauvaises. Et ce ne sont pas ses œuvres qui le rendent bon ou mauvais, mais c'est lui qui fait de bonnes ou de mauvaises œuvres.

Martin Luther, *De la liberté du chrétien*, 1520, trad. M. Gravier dans
Luther, *Les grands écrits réformateurs*, Garnier Flammarion, 1992.

1. Bonne action effectuée dans la perspective du salut.
2. La justification est l'acte pour lequel Dieu transforme le pécheur en juste, en lui donnant sa grâce.

Doc 4 p. 147 : Les conséquences des écrits de Luther en Europe

Tiepolo, ambassadeur de Venise, visite les États allemands au moment de la diffusion des idées de Luther.

En somme, il semble que ces gens¹, dans certains lieux, aient pris de telles libertés, qu'ils veulent qu'il soit licite à chacun de parler et de prêcher sur la foi, et former de nouvelles sectes, à leur guise, ce qui cause partout une confusion extrême. Et ces séducteurs, pour diffuser leurs opinions plus largement, comme ils ne peuvent pas prêcher partout car cela leur est interdit en de nombreux endroits, ont écrit et fait imprimer toutes leurs opinions en langue vulgaire², de sorte que l'Allemagne en est inondée. [...] Les personnes adoptent une foi différente les uns des autres, et les choses allant de mal en pis avec le temps, ils risquent de perdre finalement toute religion et de revenir à l'antique sauvagerie de leur mode de vie.

Nicolas Tiepolo, Relation d'ambassade, 1538.

1. Les protestants.

2. Langue natale.